

# Objectif d'investissement

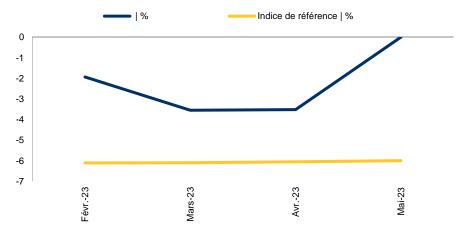
# Stratégie d'investissement

# Performance (%) net de frais

## Performance (%) net de frais

est l'indice de référence applicable à la part. La date de lancement applicable à la part est .

### Performances cumulées net de frais depuis la création



### **Risques**

Il est vivement conseillé d'obtenir des conseils professionnels indépendants et appropriés et de tirer leurs propres conclusions concernant les mérites et les risques de l'investissement. Aucun fonds RBC BlueBay ne sera proposé, sauf en vertu et sous réserve de la notice d'offre et des documents de souscription relatifs à ce fonds. Le document d'informations clés pour l'investisseur (« DIC »), les documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (DIC des PRIIP) et le prospectus complet doivent être lus attentivement avant de prendre la décision d'investir. Les souscriptions ne seront reçues et les actions émises que sur la base du KIID actuel et du prospectus complet.

Les performances passées ne prédisent pas les rendements futurs. Les chiffres de rendement nets tiennent compte du réinvestissement des dividendes et des bénéfices ainsi que de la déduction des commissions du gestionnaire d'investissement et des commissions de performance. En outre, les commissions et charges imputées sont soustraites aux rendements générés par les fonds. La grille de commissions spécifique au Fonds est indiquée dans le document d'informations clés pour l'investisseur ou le prospectus du Fonds. En cas de différence entre la devise de la part et la devise de l'indice de référence, les rendements de l'indice de référence ont été convertis dans la devise de la part correspondante selon une méthodologie de couverture. Cela permet d'ajuster les rendements de l'indice de référence pour tenir compte des écarts de taux d'intérêt entre les deux pays et de l'incidence du marché des changes au comptant sur les rendements inattendus. Les rendements indiqués pour les périodes d'un an et plus sont annualisés.

Il s'agit d'une communication commerciale. Veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM et au DIC avant de prendre toute décision définitive d'investissement. Source: RBC Global Asset Managementau. Le présent rapport est incomplet sans l'Avis de responsabilité figurant à la dernière page.



## **Divulgations**

Ce document est une communication marketing et a été publié par BlueBay Funds Management Company S.A. (BBFM S.A.), qui est réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Ce document peut également être délivré par les entités suivantes : en Allemagne, en Italie, en Espagne et aux Pays-Bas, BBFM S.A exerce ses activités dans le cadre d'un passeport de succursale conformément à la Directive sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (2009/65/CE) et à la Directive sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (2011/61/EU). En Suisse, par BlueBay Asset Management AG où le Représentant et Agent payeur est BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich, Suisse. Le lieu d'exécution est le siège social du Représentant. Les tribunaux du siège du représentant en Suisse ou du siège ou du domicile de l'investisseur sont compétents pour connaître des réclamations liées à l'offre et/ou à la publicité d'actions en Suisse Le Prospectus, les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DIC), les Produits d'Investissement Packagés de détail et basés sur l'Assurance - Documents d'Informations Clés (DIC des PRIIP), le cas échéant, les Statuts et tout autre document requis, tel que les Rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse. Au Japon, par BlueBay Asset Management International Limited, qui est enregistrée auprès de Kanto Local Finance, Bureau du ministère des Finances du Japon. En Asie, par RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui est enregistré auprès de la Securities and Futures Commission (SFC) à Hong Kong. En Australie, RBC GAM UK est exemptée de l'obligation de détenir une licence de services financiers australienne en vertu du Corporations Act en ce qui concerne les services financiers, car elle est réglementée par la FCA en vertu des lois du Royaume-Uni, qui diffèrent des lois australiennes. Au Canada, par RBC Global Asset Management Inc. (y compris PH&N Institutional) qui est réglementée par chaque commission des valeurs mobilières provinciale et territoriale auprès de laquelle elle est inscrite. RBC GAM UK n'est pas enregistrée en vertu des lois sur les valeurs mobilières et s'appuie sur l'exemption de courtier international en vertu de la législation provinciale applicable en matière de valeurs mobilières, qui permet à RBC GAM UK d'exercer certaines activités de courtier spécifiées pour les résidents canadiens qui se qualifient en tant que " client autorisé canadien ", tel que ce terme est défini en vertu de la législation applicable en matière de valeurs mobilières. Les entités susmentionnées sont collectivement désignées sous le nom de « RBC BlueBay » dans le présent document. Les enregistrements et adhésions mentionnées ne doivent pas être interprétés comme une approbation de RBC BlueBay par les autorités compétentes en matière de licences ou d'inscriptions. Tous les produits, services ou investissements décrits dans le présent document ne sont pas disponibles dans toutes les juridictions et certains ne sont disponibles que sur une base limitée, en raison d'exigences réglementaires et juridiques locales.

Veuillez consulter le prospectus du fonds, le document d'information clé pour l'investisseur (DIC) ainsi que les Documents d'information clé sur les produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (DIC des PRIIP), le cas échéant, ou toute autre documentation pertinente sur nos sites Internet (www.rbcbluebay.com) avant de prendre toute décision d'investissement définitive. Le prospectus et le KID PRIIPs sont disponibles en anglais et les KIIDs dans plusieurs langues locales. Aucun fonds RBC BlueBay ne sera offert, sauf conformément et sous réserve des dispositions de la notice d'offre et des documents de souscription de ce fonds (les « Documents d'offre »). En cas d'incohérence entre le présent document et les Documents d'offre du fonds RBC GAM UK, les dispositions des Documents d'offre prévaudront.

Les indices indiqués le sont uniquement à des fins de comparaison de la performance du fonds RBC BlueBay avec celle de certains indices largement reconnus. La volatilité des indices peut être sensiblement différente de la performance individuelle obtenue par un fonds ou un investisseur spécifique. En outre, les avoirs des fonds RBC BlueBay peuvent différer de manière significative des titres qui composent les indices présentés. Les indices ne sont pas gérés et il n'est pas possible d'investir dans un indice.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les informations contenues dans ce document ont été compilées par RBC BlueBay, et/ou ses filiales, à partir de sources jugées fiables, mais ne constituent pas une déclaration ou une garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur adéquation.

Un résumé des droits des investisseurs peut être obtenu en anglais sur le site www.rbcbluebay.com/investorrights. Il est important de noter que la Société de gestion du Fonds peut résilier les accords de commercialisation dans le cadre du nouveau processus de dénotification de la directive sur la distribution transfrontalière. Il existe plusieurs risques associés à l'investissement dans des produits financiers. Tout investissement comporte un risque de perte de la totalité ou d'une partie du montant investi. Il est vivement conseillé aux bénéficiaires de procéder à un examen indépendant avec leurs propres conseillers et de tirer leurs propres conclusions concernant les mérites et les risques de l'investissement, les aspects juridiques, de crédit, fiscaux et comptables de toutes les transactions.

Ce document a été préparé par RBC Global Asset Management (UK) Limited (RBC GAM UK), qui est autorisé et réglementé par la Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni, enregistré auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et membre de la National Futures Association (NFA) telle qu'autorisée par la Commodity Futures Trading Commission (CFTC) des États-Unis.

Ce document ne peut être reproduit en tout ou en partie et ne peut être remis à quiconque sans le consentement de RBC BlueBay. Copyright 2024 © RBC BlueBay. RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) est la division de gestion d'actifs de la Banque Royale du Canada (RBC) qui comprend RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. (RBC GAM-US), RBC Global Asset Management Inc, RBC Global Asset Management (UK) Limited et RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui sont des entités corporatives distinctes mais affiliées. ® / Marque(s) déposée(s) de la Banque Royale du Canada et de BlueBay Asset Management (Services) Ltd. utilisées sous licence. BlueBay Funds Management Company S.A., siège social 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, société enregistrée au Luxembourg sous le numéro B88445. RBC Global Asset Management (UK) Limited, siège social sis au 100 Bishopsgate, Londres EC2N 4AA, enregistré en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 03647343. Tous droits réservés.